

06-09-25

**PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES**

À une séance ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Phares, tenue le lundi vingt-cinquième jour du mois de septembre deux mille six (2006), à 19 h 30, à la Salle des commissaires, 435, avenue Rouleau, Rimouski, sont présents :

1. Les commissaires :

M<sup>mes</sup> Noëlla Bourdages  
Sara Deschênes  
Louise Dionne  
Lise Lévesque  
Pauline Michaud, vice-présidente

MM. Raynald Caissy  
Patrice Cayouette (représentant du Comité de parents pour l'ordre primaire)  
Claude Fortin  
Denis Goulet  
Gilbert Labrie  
Jean-Pierre Lavoie  
Jean-Maurice Lechasseur  
Luc Marcoux  
Jean-Yves Poirier  
Guy Potvin

formant quorum sous la présidence de M. Raymond Tudeau.

2. Le directeur général, M. Jacques Poirier, et la secrétaire générale, M<sup>me</sup> Cathy-Maude Croft.

À cette séance sont aussi présents :

M<sup>me</sup> Francine Doucet, directrice générale adjointe  
M<sup>me</sup> Mariette Chabot, directrice de la formation professionnelle et des services de l'éducation des adultes  
M. Daniel Gauvin, directeur des services des ressources humaines  
M. Carl Ruest, directeur des services des ressources matérielles  
M. Marc Girard, directeur des services des ressources financières

**Absences motivées :**

Yvon Dubé  
Gilberte Fournier  
Raymond Joly  
Alain Rioux

06-09-25-30

**ASSERMENTATION D'UN COMMISSAIRE**

M. Jacques Poirier, directeur général et président d'élection procède à l'affirmation solennelle de M. Gilbert Labrie, commissaire de la circonscription numéro 3 - Partie Rimouski ville – Sacré-Cœur. Une entrée de cette affirmation solennelle est faite dans le livre des délibérations.

**06-09-25-31 PÉRIODE DE QUESTIONS RÉSERVÉE AU PUBLIC**

Le président, M. Raymond Tudeau, invite les personnes présentes à formuler, si désiré, leurs questions concernant les gestes posés depuis la dernière séance ordinaire du Conseil des commissaires.

Aucune question n'est soumise.

**06-09-25-32 PÉRIODE RÉSERVÉE AUX COMMISSAIRES PARENTS**

M. Patrice Cayouette, représentant du Comité de parents, présente un résumé des dossiers qui ont retenu l'attention du Comité de parents depuis la dernière séance ordinaire du Conseil des commissaires.

**06-09-25-33 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par M<sup>me</sup> Pauline Michaud et résolu d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 1.0 a) Ouverture de la séance et présences;
- b) Assermentation d'un commissaire;
- 2.0 Période de questions réservée au public ;
- 3.0 Période réservée aux commissaires parents;
- 4.0 Adoption de l'ordre du jour;
- 5.0 **Décision**
  - 5.1 Procès-verbal de la séance ordinaire du 21 août 2006 :
    - Approbation;
    - Suivis;
  - 5.2 Formation professionnelle - Ajout et réaménagement d'espace en briquetage-maçonnerie (Marianne Chabot);
  - 5.3 Formation professionnelle - Ajout d'espace en mécanique agricole (Marianne Chabot);
  - 5.4 Demande d'agrandissement au Centre de formation Rimouski-Neigette - Réponse à la Société immobilière du Québec (Carl Ruest);
  - 5.5 Vente d'un terrain à Mont-Joli - Acceptation de l'offre d'achat (Carl Ruest);
  - 5.6 Travaux de fenestration à l'école Langevin, partie résidence - Octroi du contrat (Carl Ruest);
  - 5.7 Choix d'une firme spécialisée en efficacité énergétique - Mandat pour la réalisation de l'analyse détaillée (Carl Ruest);
  - 5.8 Cession d'un contrat de transport scolaire - Demande d'autorisation (Carl Ruest);
  - 5.9 Transfert d'un circuit de transport par familiale - Demande d'autorisation (Carl Ruest);

- 5.10 Cession d'un contrat de déneigement - Demande d'autorisation (Carl Ruest);
- 5.11 Déneigement à l'école de l'Estran et au Centre de formation Rimouski-Neigette (Carl Ruest);
- 5.12 Condoléances - Famille d'Igor Abel (Cathy-Maude Croft) ;
- 5.13 Règlements concernant la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs - Formation d'un comité de travail (Jacques Poirier);
- 5.14 Comité d'examen pour l'application du Code d'éthique et de déontologie (Jacques Poirier);
- 5.15 Autorisation de voyages - Président et directeur général (Jacques Poirier);
- 5.16 Comblement de postes et suivi (**huis clos**) (Jacques Poirier);

## 6.0 Information

6.1 Rapport du président;

## 7.0 Questions nouvelles

8.0 Levée de la séance.

## DÉCISION

### 06-09-25-34 PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 21 AOÛT 2006 - APPROBATION ET SUIVIS

Il est proposé par M. Jean-Yves Poirier et résolu d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 21 août 2006, tel que rédigé.

Les suivis sont vérifiés.

### 06-09-25-35 FORMATION PROFESSIONNELLE - AJOUT ET RÉAMÉNAGEMENT D'ESPACE EN BRIQUETAGE-MAÇONNERIE

ATTENDU les besoins du secteur de la construction, les inscriptions d'élèves et leur taux de placement;

ATTENDU les besoins de mise à niveau de l'atelier de Briquetage-maçonnerie du Centre de formation Rimouski-Neigette;

ATTENDU les besoins d'espace de rangement du matériel pour répondre aux exigences du programme;

ATTENDU les évaluations faites par les Services des ressources matérielles de la Commission scolaire des Phares;

Il est proposé par M. Guy Potvin et résolu d'adresser au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport une demande pour obtenir une subvention pour le réaménagement de l'atelier de Briquetage-maçonnerie et la construction d'un entrepôt, au montant de 386 775 \$.

**06-09-25-36      FORMATION PROFESSIONNELLE - AJOUT D'ESPACE EN MÉCANIQUE AGRICOLE**

ATTENDU le plan de développement de la formation professionnelle à la Commission scolaire des Phares (2003) et la volonté de consolider le secteur agricole par l'achat d'une ferme;

ATTENDU le soutien du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport dans la construction d'un garage de mécanique agricole;

ATTENDU les besoins d'espace de rangement pour répondre aux exigences du programme de Mécanique agricole et protéger des équipements coûteux au Centre de formation professionnelle Mont-Joli – Mitis;

ATTENDU les évaluations faites par les Services des ressources matérielles de la Commission scolaire des Phares;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Sara Deschênes et résolu d'adresser au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport une demande pour obtenir une subvention pour la construction d'une remise servant à la machinerie agricole au montant de 73 000 \$.

**06-09-25-37      DEMANDE D'AGRANDISSEMENT AU CENTRE DE FORMATION RIMOUSKI-NEIGETTE - RÉPONSE À LA SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU QUÉBEC**

ATTENDU la demande datée du 27 juin 2006 logée par la Société immobilière du Québec visant l'obtention de l'avis de la Commission scolaire sur un éventuel projet d'agrandissement du Centre de formation Rimouski-Neigette;

ATTENDU l'effet qu'aurait la réalisation d'un tel projet sur l'échéance du protocole actuellement en vigueur entre nos deux organismes à savoir le report de cette échéance pour une durée de cinq ans, soit jusqu'en juin 2017;

ATTENDU la problématique reliée au manque de locaux vécue actuellement au Centre de formation Rimouski-Neigette;

Il est proposé par M. Jean-Maurice Lechasseur et résolu d'informer la Société immobilière du Québec que la Commission scolaire n'autorise pas la réalisation d'un projet visant l'agrandissement du Centre de formation Rimouski-Neigette pour les fins du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale et pour lequel une demande lui a été acheminée le 27 juin 2006.

**06-09-25-38      VENTE D'UN TERRAIN À MONT-JOLI - ACCEPTATION DE L'OFFRE D'ACHAT**

ATTENDU les démarches entreprises par la Congrégation des Sœurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire pour la vente de leur maison sise au 57, Hôtel-de-Ville à Mont-Joli;

ATTENDU qu'une vérification des titres a permis d'établir que la Commission scolaire est propriétaire de la majeure partie du terrain sur lequel est construite la maison de ladite Congrégation;

ATTENDU que la vente de l'immeuble ne peut être réalisée sans régularisation des titres de propriétés;

ATTENDU les négociations qui se sont déroulées et le dépôt de l'offre d'achat du terrain déposée le 5 septembre 2006;

ATTENDU que cette transaction n'est pas assujettie au *Règlement sur les normes, les conditions et la procédure d'aliénation d'un immeuble d'une commission scolaire*;

Il est proposé par M. Claude Fortin et résolu d'accepter l'offre déposée par la Congrégation des sœurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire au montant de 47 000 \$ pour la vente de cet immeuble à savoir le terrain portant le numéro de lot 501-6 ptie du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Flavie et possédant une superficie de 4706,9 m<sup>2</sup>.

**06-09-25-39 TRAVAUX DE FENESTRATION À L'ÉCOLE LANGEVIN, PARTIE RÉSIDENCE - OCTROI DU CONTRAT**

ATTENDU l'appel d'offres sur invitation pour la réalisation des travaux de fenestration pour la partie résidence de l'école Langevin;

ATTENDU l'analyse des soumissions reçues et la recommandation de l'architecte responsable du projet;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Noëlla Bourdages et résolu d'octroyer le contrat à la firme *Les Constructions GHM de Rimouski inc.* plus bas soumissionnaire conforme au montant de 120 400 \$ pour réaliser ce projet.

**06-09-25-40 CHOIX D'UNE FIRME SPÉCIALISÉE EN EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE - MANDAT POUR LA RÉALISATION DE L'ANALYSE DÉTAILLÉE**

ATTENDU la résolution numéro 06-02-27-175 du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Phares relativement à l'implantation d'un programme en matière d'économie d'énergie;

ATTENDU le choix réalisé par le comité de sélection formé par la Commission scolaire, d'une firme spécialisée pour la poursuite de la démarche devant aboutir à la signature d'un contrat de services éconergétiques;

ATTENDU que l'étape suivante prévue dans la démarche est la réalisation d'une analyse détaillée visant à préciser les mesures à implanter, les travaux requis et les aspects financiers;

Il est proposé par M. Guy Potvin et résolu de mandater la firme retenue par le comité de sélection, soit la firme *Teknika-HBA*, pour la réalisation de l'analyse détaillée nécessaire à la préparation du contrat de services éconergétiques à intervenir, et ce, pour la somme maximale de 70 000 \$ taxes en sus.

**06-09-25-41 CESSION D'UN CONTRAT DE TRANSPORT SCOLAIRE - DEMANDE D'AUTORISATION**

ATTENDU la demande du transporteur *9090-3139 Québec inc. (Jean-Clément Ouellet)* à l'effet d'autoriser la cession d'un contrat comprenant trois circuits de transport scolaire qu'il détient avec la Commission scolaire des Phares;

ATTENDU l'article 44 (section XIX) du contrat de transport qui prévoit que le transporteur ne peut céder en tout ou en partie, son contrat de transport sans l'accord écrit au préalable de la Commission scolaire;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Pauline Michaud et résolu d'autoriser la cession du contrat numéro 58 comprenant les circuits de transport numéros 1, 8 et 9 au transporteur 2759-7111 Québec inc. (*Yvan Valcourt*) en date du 1<sup>er</sup> octobre 2006. Cette autorisation est conditionnelle à l'obtention des permis et documents exigibles en vertu du contrat de transport et au respect des dispositions des lois et des règlements relatifs au transport scolaire.

**06-09-25-42      TRANSFERT D'UN CIRCUIT DE TRANSPORT PAR FAMILIALE - DEMANDE D'AUTORISATION**

ATTENDU la demande du transporteur 9147-2555 Québec inc. (*Les Transports Patrick Bélanger*) à l'effet d'autoriser le transfert d'un circuit de transport scolaire qu'il détient avec la Commission scolaire des Phares;

ATTENDU l'article 9 du contrat de transport qui prévoit que le transporteur ne peut céder en tout ou en partie, son contrat de transport sans l'accord écrit au préalable de la Commission scolaire;

Il est proposé par M. Jean-Yves Poirier et résolu d'autoriser le transfert du circuit de transport numéro 131 au transporteur *Liliane Bérubé* en date du 1<sup>er</sup> octobre 2006. Cette autorisation est conditionnelle à l'obtention des permis et documents exigibles en vertu du contrat de transport et au respect des dispositions des lois et règlements relatifs au transport scolaire.

**06-09-25-43      CESSION D'UN CONTRAT DE DÉNEIGEMENT - DEMANDE D'AUTORISATION**

ATTENDU la résolution numéro 04-09-20-51 du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Phares concernant l'octroi des contrats de déneigement pour tous les immeubles de son territoire;

ATTENDU la demande de l'entreprise *Groupe Lechasseur Itée* à l'effet d'autoriser la cession du contrat de déneigement qu'elle détient avec la Commission scolaire des Phares pour la période résiduelle de l'entente, soit la troisième et dernière année prévue au contrat;

ATTENDU l'article 8 du contrat qui prévoit que l'adjudicataire ne peut céder son contrat sans l'accord préalable de la Commission scolaire;

Il est proposé par M. Jean-Pierre Lavoie et résolu d'autoriser la cession du contrat de déneigement du pavillon Saint-Joseph et de l'église Notre-Dame-de-Lourdes initialement détenu par *Groupe Lechasseur* à la firme *Ferme Roles inc.*

**06-09-25-44 RÉSILIATION DES CONTRATS DE DÉNEIGEMENT DES ÉCOLES LA ROSE-DES-VENTS, DE L'ESTRAN ET DU CENTRE DE FORMATION RIMOUSKI-NEIGETTE**

ATTENDU la résolution numéro 04-09-20-51 du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Phares concernant l'octroi des contrats de déneigement pour tous les immeubles de son territoire;

ATTENDU la demande de l'entreprise *164019 Canada inc.* datée du 25 septembre 2006 à l'effet de ne pas réaliser la troisième année du contrat de déneigement de trois immeubles de la Commission scolaire dans un souci d'amélioration des services à fournir;

Il est proposé par M. Denis Goulet et résolu de résilier les contrats de déneigement intervenus entre la Commission scolaire des Phares et l'entreprise *164019 Canada inc.* pour les immeubles suivants :

- École de l'Estran;
- École la Rose-des-Vents;
- Centre de formation Rimouski-Neigette.

Il est également résolu de demander à la direction des Services des ressources matérielles de procéder à un appel d'offres public dans les meilleurs délais, afin de conclure de nouveaux contrats pour ces immeubles pour les années 2006-2007 à 2009-2010 inclusivement.

**06-09-25-45 CONDOLÉANCES - FAMILLE D'IGOR ABEL**

Il est proposé par M. Luc Marcoux et résolu d'adresser à M<sup>me</sup> Diane Lemay et M. Raymond Abel, ainsi qu'aux membres de leur famille les plus sincères condoléances de la Commission scolaire des Phares à la suite du décès de leur fils, Igor Abel, élève de l'école l'Aquarelle.

**06-09-25-46 RÈGLEMENTS CONCERNANT LA DÉLÉGATION DE CERTAINES FONCTIONS ET DE CERTAINS POUVOIRS - FORMATION D'UN COMITÉ DE TRAVAIL**

ATTENDU la structure administrative de la Commission scolaire adoptée par le Conseil des commissaires le 19 juin 2006;

Il est proposé par M. Guy Potvin et résolu de former un comité de travail dont le mandat est de procéder à la mise à jour des *Règlements concernant la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs du Conseil des commissaires*. Ce comité sera formé des personnes suivantes :

- M. Raymond Tudeau, président;
- M<sup>me</sup> Pauline Michaud, vice-présidente;
- M. Jean-Pierre Lavoie;
- M. Raynald Caissy;
- M. Jacques Poirier, directeur général;
- M<sup>me</sup> Cathy-Maude Croft, secrétaire générale.

**06-09-25-47 COMITÉ D'EXAMEN POUR L'APPLICATION DU CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE**

ATTENDU le *Règlement concernant le code d'éthique et de déontologie* de la Commission scolaire des Phares;

ATTENDU la résolution 03-12-17-152;

ATTENDU la nécessité de combler la vacance au sein du comité;

ATTENDU les différents mandats confiés à ce comité concernant la régie interne du Conseil des commissaires;

Il est proposé par M. Jean-Maurice Lechasseur et résolu de nommer M. Gilbert Labrie en remplacement de M. Normand Michaud et de modifier le titre du comité pour le suivant : « Comité d'examen pour l'application du code d'éthique et de déontologie et de régie interne ».

Il est également résolu de confier à ce comité la révision du Code d'éthique et de déontologie.

**06-09-25-48 AUTORISATION DE VOYAGES - PRÉSIDENT ET DIRECTEUR GÉNÉRAL**

Il est proposé par M<sup>me</sup> Noëlla Bourdages et résolu d'autoriser les voyages inscrits au document DG-AV-06-07-03.

Ce document est déposé au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle.

**06-09-25-49 HUIS CLOS**

À 20 h 27, il est proposé par M. Guy Potvin et résolu de continuer la séance à huis clos.

**06-09-25-50 RETOUR EN SÉANCE PUBLIQUE**

À 20 h 43, il est proposé par M. Claude Fortin et résolu de siéger en séance publique.

**06-09-25-51 MUTATION AU POSTE DE DIRECTRICE OU DE DIRECTEUR À L'ÉCOLE SAINT-JEAN**

ATTENDU que le poste de directrice ou de directeur à l'école Saint-Jean est devenu vacant à la suite de la mutation du titulaire du poste;

ATTENDU la structure 2006-2007 du réseau d'établissements de la Commission scolaire des Phares;

ATTENDU la *Politique de gestion du personnel cadre*;

ATTENDU le *Règlement déterminant certaines conditions de travail des cadres des commissions scolaires*;



ATTENDU la consultation effectuée auprès du conseil d'établissement de l'école Saint-Jean;

ATTENDU la recommandation du directeur général concernant l'affectation;

Il est proposé par M. Denis Goulet et résolu de muter M<sup>me</sup> Édith De Champlain au poste de directrice à l'école Saint-Jean, à compter du 26 septembre 2006.

**06-09-25-52 COMPLEMENT DE POSTE DE DIRECTRICE OU DE DIRECTEUR DE L'ÉCOLE ÉLISABETH-TURGEON - OUVERTURE DE CONCOURS**

ATTENDU que le poste de directrice ou de directeur à l'école Élisabeth-Turgeon est devenu vacant à la suite de la mutation de la titulaire du poste;

ATTENDU la structure 2006-2007 du réseau d'écoles de la Commission scolaire des Phares;

ATTENDU la *Politique de gestion du personnel cadre*;

Il est proposé par M. Luc Marcoux et résolu d'ouvrir, pour fins de comblement par voie de concours, le poste de directrice ou de directeur de l'école Élisabeth-Turgeon.

**06-09-25-53 COMPLEMENT DE POSTE DE DIRECTRICE OU DE DIRECTEUR DE L'ÉCOLE ÉLISABETH-TURGEON - FORMATION DU COMITÉ DE SÉLECTION**

ATTENDU l'ouverture du poste de directrice ou de directeur de l'école Élisabeth-Turgeon;

ATTENDU la *Politique de dotation des ressources humaines*;

Il est proposé par M. Guy Potvin et résolu de former un comité de sélection pour le comblement du poste de directrice ou de directeur de l'école Élisabeth-Turgeon qui serait composé de :

- trois commissaires;
- un parent désigné par le conseil d'établissement;
- une ou un représentant de l'Association des directions d'établissement;
- le directeur général;
- la directrice générale adjointe;
- le directeur des services des ressources humaines.

Il est également résolu de désigner les trois commissaires suivants pour former le comité de sélection :

- M. Raymond Tudeau, président;
- M<sup>me</sup> Pauline Michaud, vice-présidente;
- M. Jean-Yves Poirier.

Et de nommer les commissaires suivants comme substituts :

- M<sup>me</sup> Sara Deschênes;
- M<sup>me</sup> Noëlla Bourdages.

**06-09-26-54 COMPLEMENT DE POSTE DE DIRECTRICE ADJOINTE OU DE DIRECTEUR ADJOINT À L'ÉCOLE LANGEVIN - RAPPORT DU COMITÉ DE SÉLECTION**

ATTENDU l'ouverture du poste de directrice adjointe ou de directeur adjoint à l'école Langevin;

ATTENDU la *Politique de gestion du personnel cadre*;

ATTENDU le *Règlement déterminant certaines conditions de travail des cadres des commissions scolaires*;

ATTENDU la recommandation du comité de sélection;

Il est proposé par M. Jean-Yves Poirier et résolu de nommer M<sup>me</sup> Carla Cholet au poste de directrice adjointe de l'école Langevin, à compter du 26 septembre 2006.

**06-09-26-55 COMPLEMENT DE POSTE D'AGENTE D'ADMINISTRATION OU D'AGENT D'ADMINISTRATION DES SERVICES DES RESSOURCES HUMAINES - RAPPORT DU COMITÉ DE SÉLECTION**

ATTENDU l'ouverture du poste d'agente d'administration ou d'agent d'administration des services des ressources humaines;

ATTENDU la *Politique de gestion du personnel cadre*;

ATTENDU le *Règlement déterminant certaines conditions de travail des cadres des commissions scolaires*;

ATTENDU la recommandation du comité de sélection;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Louise Dionne et résolu de nommer M<sup>me</sup> Louise Pigeon au poste d'agente d'administration des services des ressources humaines, à compter du 26 septembre 2006.

**06-09-25-56 NOMINATION INTÉRIMAIRE AU POSTE D'ADJOINTE ADMINISTRATIVE OU D'ADJOINT ADMINISTRATIF DE L'ÉCOLE LE MISTRAL**

ATTENDU que le poste d'adjointe ou d'adjoint administratif de l'école le Mistral sera vacant en raison d'un congé du titulaire du poste;

ATTENDU le *Règlement concernant la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs à la directrice générale ou au directeur général (C.C.r.18-2005)*;

ATTENDU la *Politique de gestion du personnel cadre*;

ATTENDU le *Règlement déterminant certaines conditions de travail des cadres des commissions scolaires*;

ATTENDU la recommandation du directeur général;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Lise Lévesque et résolu de nommer par intérim M<sup>me</sup> Julie Brûlé au poste d'adjointe administrative de l'école le Mistral dont l'horaire assurera une présence en soirée pour la période du 2 octobre 2006 au 23 mars 2007.

**06-09-25-57 INFORMATION**

Le sujet suivant est traité à titre d'information :

- a) Rapport du président.

**06-09-25-58 QUESTIONS NOUVELLES**

Les sujets suivants sont abordés dans les questions nouvelles :

- a) Activité de la rentrée;
- b) Programmes d'enrichissement.

**06-09-25-59 LEVÉE DE LA SÉANCE**

À 20 h 46, il est proposé par M<sup>me</sup> Pauline Michaud et résolu de lever la séance.

---

PRÉSIDENT

---

SECRETARIE GÉNÉRALE

**COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES**  
**CONSEIL DES COMMISSAIRES**  
**SÉANCE ORDINAIRE DU 25 SEPTEMBRE 2006**

**NUMÉRO DE RÉOLUTION :**

**TITRE :**

06-09-25-30	Assermentation d'un commissaire
06-09-25-31	Période de questions réservée au public
06-09-25-32	Période réservée aux commissaires parents
06-09-25-33	Adoption de l'ordre du jour
	<b>Décision</b>
06-09-25-34	Procès-verbal de la séance ordinaire du 21 août 2006 - Approbation et suivis
06-09-25-35	Formation professionnelle - Ajout et réaménagement d'espace en briquetage-maçonnerie
06-09-25-36	Formation professionnelle - Ajout d'espace en mécanique agricole
06-09-25-37	Demande d'agrandissement au Centre de formation Rimouski-Neigette - Réponse à la société immobilière du Québec
06-09-25-38	Vente d'un terrain à Mont-Joli - Acceptation de l'offre d'achat
06-09-25-39	Travaux de fenestration à l'école Langevin, partie résidence - Octroi du contrat

**NUMÉRO DE RÉOLUTION :****TITRE :**

06-09-25-40	Choix d'une firme spécialisée en efficacité énergétique - Mandat pour la réalisation de l'analyse détaillée
06-09-25-41	Cession d'un contrat de transport scolaire - Demande d'autorisation
06-09-25-42	Transfert d'un circuit de transport par familiale - Demande d'autorisation
06-09-25-43	Cession d'un contrat de déneigement - Demande d'autorisation
06-09-25-44	Résiliation des contrats de déneigement des écoles la Rose-des-Vents, de l'Estran et du Centre de formation Rimouski-Neigette
06-09-25-45	Condoléances - Famille d'Igor Abel
06-09-25-46	Règlements concernant la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs - Formation d'un comité de travail
06-09-25-47	Comité d'examen pour l'application du code d'éthique et de déontologie
06-09-25-48	Autorisation de voyages - Président et directeur général
06-09-25-49	Huis clos
06-09-25-50	Retour en séance publique

**NUMÉRO DE RÉOLUTION :****TITRE :**

06-09-25-51	Mutation au poste de directrice ou de directeur à l'école Saint-Jean
06-09-25-52	Comblement de poste de directrice ou de directeur de l'école Élisabeth-Turgeon - Ouverture de concours
06-09-25-53	Comblement de poste de directrice ou de directeur de l'école Élisabeth-Turgeon - Formation du comité de sélection
06-09-26-54	Comblement de poste de directrice adjointe ou de directeur adjoint à l'école Langevin - Rapport du comité de sélection
06-09-26-55	Comblement de poste d'agente d'administration ou d'agent d'administration des services des ressources humaines - Rapport du comité de sélection
06-09-25-56	Nomination intérimaire au poste d'adjointe administrative ou d'adjoint administratif de l'école le Mistral
06-09-25-57	<b>Information</b> a) Rapport du président
06-09-25-58	<b>Questions nouvelles</b> a) Activité de la rentrée b) Programmes d'enrichissement
06-09-25-59	Levée de la séance